



Jean-Pascal KAPLINSKY
 Inspecteur de l'Education Nationale
Sciences et Techniques Industrielles
 Tél. : 06 69 93 46 17
j.kaplinsky@ac-lyon.fr

CAHIER de ROULEMENT

Filières :

Bac. Pro. "Étude et Dessin de Produits Industriels",
 Bac.Pro. "Technicien d'usinage",
 Bac.Pro. Production mécanique, option Décolletage,
 Bac.Pro. "Technicien outilleur",
 Bac.Pro. "Fonderie",
 Bac.Pro. "Technicien modelleur",
 Bac.Pro. "Production graphique",
 Bac.Pro. "Production imprimée",
 CAP "Sérigraphie industrielle",
 CAP "Armurerie".

1 - OBJECTIF

C'est un classeur (dématérialisé) dans lequel sont regroupés et classés l'ensemble des documents remis aux élèves. Il est complété au fur et à mesure du déroulement de la formation. Il constitue un double et un modèle du classeur élèves. Il peut-être consulté par les élèves qui doivent mettre à jour leur dossier. Il est la mémoire de la classe dans une discipline.

2 – CONDITIONS de REALISATION

Le "cahier de roulement" est un dossier numérique consultable sur le réseau pédagogique de la section.

Sur le réseau pédagogique, après chaque séance de formation, un élève déposera un dossier contenant :

- Les activités de la séance,
- Les documents ressources,
- La prise de notes de l'élève.

Ce travail sera confié, à tour de rôle, aux élèves afin de les responsabiliser dans l'évolution de leur apprentissage.

Le professeur utilisera ce dossier afin constituer le cahier de roulement. Il archivera de façon organisée les documents afin de réaliser **un "cahier élève" de référence**.

En cas d'absence, les élèves pourront rattraper leur cours. Si un élève est absent sur une longue durée, un envoi numérique de ce cahier pourra être réalisé par le service de la vie scolaire ou par le délégué de classe.